

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Le RESO demande à la Société canadienne des postes de maintenir les services offerts au bureau de Pointe-Saint-Charles

Montréal, le 24 octobre 2007 – Le RESO demande à la Société canadienne des postes de surseoir à son projet de fermeture du bureau de Pointe-Saint-Charles situé sur la rue Grand Trunk, près de Richmond, tant qu’une alternative satisfaisante et assurant le maintien des services actuels de proximité ne soit offerte à la population, aux organismes et aux entreprises localisés dans le secteur est de Pointe-Saint-Charles.

« La réalisation du projet Nordelec nous permet de prédire que quelques milliers de nouveaux résidants viendront s’établir dans la partie est de Pointe-Saint-Charles au cours des prochaines années, mentionne Pierre Morrissette, directeur général du RESO. La croissance du nombre d’entreprises et de travailleurs est également prévisible dans l’édifice du Nordelec. C’est pour ces raisons que nous demandons à Postes Canada de maintenir les services de proximité afin de répondre aux besoins des travailleurs et des résidants actuels et futurs. »

Le directeur général du RESO souligne l’importance et le caractère essentiel des services donnés par le bureau de poste pour une partie de la population actuelle de Pointe-Saint-Charles qui éprouve des difficultés en lecture, en écriture et en calcul. « Ces personnes ont parfois besoin d’aide pour effectuer un mandat-poste ou faire livrer un colis à l’extérieur du pays. Elles doivent pouvoir se diriger à un bureau ou à un comptoir postal situé près de leur demeure. La relocalisation du bureau sur la rue Bridge est un non-sens puisque le bureau se trouve trop éloigné d’une forte concentration de résidants et de travailleurs. »

Le RESO estime qu’à défaut de maintenir le service actuellement offert par Postes Canada, il entamerait des démarches pour trouver un commerce qui serait prêt à exploiter un comptoir postal comme on voit dans les pharmacies. « L’important pour nous est d’offrir des services de proximité à la population et aux entreprises de Pointe-Saint-Charles. Nous privilégions le maintien des services publics, mais si nous n’avons pas d’autres choix, nous explorerons les possibilités d’alternatives avec le secteur privé », soutient Pierre Morrissette.

-30-

Renseignements : Lucie Dufour, conseillère en communication
RESO
514 931-5737, poste 224